



Communiqué

Arts de la scène – saison 2019 -2020

Soutiens à la création scénique indépendante

La Ville de Lausanne consacrera CHF 1'086'000.- à la création scénique indépendante pour la saison 2019-2020. Sur proposition de la Commission des arts de la scène, la Municipalité a octroyé trois contrats de confiance et décidé de soutenir 27 projets de créations théâtrales et chorégraphiques. Par ailleurs, la Ville et le Canton de Vaud ont décidé d'octroyer leur 10^e bourse de compagnonnage théâtral à la comédienne et metteuse en scène Myriam Demierre.

65 projets de création ont été déposés et traités par la Commission des arts de la scène. Celle-ci a été particulièrement attentive à un équilibre entre compagnies confirmées et relève artistique ainsi qu'aux différentes esthétiques proposées. Les subventions consacrées à la création scénique indépendante pour la saison 2019-2020 ont été augmentées de 29'000.- et totalisent CHF 1'086'000.-.

Les subventions attribuées aux 27 projets ponctuels varient entre CHF 10'000.- et CHF 40'000.-. Ces soutiens favorisent des conditions de création et de travail devant permettre aux compagnies de concrétiser leur projet artistique.

La Ville de Lausanne a attribué un nouveau contrat de confiance à la compagnie SNAUT de Joël Maillard. Cet auteur et metteur en scène compte parmi les artistes lausannois les plus originaux de sa génération. Son travail théâtral, poétique, intelligent et volontiers drôle, tire le fil d'une réflexion sur le devenir de l'homme à l'ère de l'accélération technologique. Sa récente création *Quitter la terre* a notamment été présentée dans le cadre de la *Sélection suisse en Avignon* en 2018.

La Ville de Lausanne a également décidé de reconduire des contrats de confiance avec la Cie Marielle Pinsard et la Cie Jours Tranquilles de Fabrice Gorgerat. Parallèlement, les conventions de soutien conjoint attribuées aux compagnies Numéro 23 Prod. de Massimo Furlan, 2b Company de François Gremaud, Nicole Seiler, STT de Dorian Rossel et Linga de Katarzyna Gdaniec et Marco Cantalupo ainsi que les contrats de confiance octroyés à Emilie Charriot (Cie Emilie Charriot) et à Yasmine Hugonnet (Cie Arts Mouvementés) se poursuivent.

Enfin, la Ville de Lausanne et le Canton de Vaud ont attribué conjointement la 10^e bourse de compagnonnage théâtral à Myriam Demierre. Le projet de théâtre documentaire de cette metteuse en scène, comédienne et auteure vaudoise a convaincu la commission conjointe tant par son ambition artistique que par sa pertinence et son originalité.

La Municipalité de Lausanne

Informations sur www.lausanne.ch

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- **Grégoire Junod, syndic de Lausanne, 021 315 22 01**
- **Michael Kinzer, chef du Service de la culture, 021 315 25 25**

Lausanne, le 27 mars 2019